

Édito

Les associations, piliers de la solidarité locale et du dynamisme de notre territoire

En Essonne, le tissu associatif contribue largement à l'animation et à l'attractivité de notre territoire. Les associations sont les artisans de la cohésion sociale, les catalyseurs de l'engagement citoyen et les gardiennes de nos valeurs communes. Qu'elles soient dédiées à l'aide aux plus démunis, à la protection de l'environnement, à la promotion de la culture, au sport ou à de nombreux autres engagements, elles participent activement à la construction d'une société plus inclusive. Elles stimulent l'économie locale, encouragent l'entreprenariat social et créent des opportunités pour les jeunes talents.

Sur notre territoire, 22 000 associations réunissent près de 200 000 bénévoles, dont 1 930 associations employeuses représentant 26 135 emplois non délocalisables. Cela témoigne de la vitalité et de l'engagement du tissu associatif. Par ailleurs, les associations sont accompagnées dans le montage de leur projet et, selon les besoins, en matière de gouvernance ou de gestion de leurs structures. De même, plus de 130 formations gratuites leur sont proposées pour renforcer les compétences des bénévoles et des salariés associatifs. Notre soutien financier se traduit par de multiples appels à projets et campagnes de subventions en faveur de l'action sociale, la culture, le développement durable et la transition écologique, la jeunesse...

Dans cette lettre, vous découvrirez le portrait inspirant du CPN Val de Seine, une association qui participe depuis les années 1980 à la promotion du développement durable, à la protection de l'environnement et à la sensibilisation des plus jeunes, notamment de nos collégiens. En invitant à réfléchir, expérimenter, manipuler, leurs animations favorisent l'appropriation d'une culture scientifique et citoyenne. À travers l'engagement écocitoyen vers le vivant et le climat, elle concourt à la mise en œuvre des orientations stratégiques du plan Éco-ambition 91 porté par le Département, pour agir concrètement et positivement à la transition écologique de notre territoire.

En cette période où les défis à relever sont nombreux, où les fractures se font sentir, les associations sont présentes pour bâtir un avenir plus solidaire, plus inclusif et plus prometteur pour chacun de nous.

Nous exprimons notre gratitude envers celles et ceux qui, par leur engagement, contribuent au vivre ensemble en Essonne, au cœur de notre projet commun « Essonne, terre d'avenirs ».

Bien fidèlement.



François Durovray

Président du Département de l'Essonne



Nicolas Méary

Vice-président en charge de la biodiversité et de la transition écologique, du développement durable, de l'environnement, de la croissance verte et des PNR



Portrait

À la rencontre d'un gardien de la nature et de l'éducation durable : le CPN Val de Seine, éveilleur de consciences



L'Association Connaître & protéger la nature du Val de Seine (CPN Val de Seine), partenaire en matière de sensibilisation à l'environnement et au développement durable,

s'implique fortement dans la transition écologique au sein du territoire essonnien. Le CPN Val de Seine est un membre actif de plusieurs réseaux dédiés à l'éducation au développement durable (EDD) et à la préservation de la nature, dont le réseau EDD du Département de l'Essonne, Canopé, les Francas, le programme Éco Ecole, le Parc naturel régional du Gâtinais Français, et l'Éducation nationale.

Pouvez-vous nous présenter l'histoire du CPN Val de Seine et les valeurs que vous portez depuis près d'une quarantaine d'années ?

Le CPN Val de Seine reconnu d'intérêt général, est une association populaire, régie par la loi 1901.

Créée le 26 février 1985, elle mène des actions d'éducation à l'environnement et de protection de la nature destinées à initier le citoyen à une meilleure connaissance de l'environnement et du développement durable.

Agréée par le Rectorat de Versailles en tant qu'association complémentaire de l'Éducation nationale, elle a également l'agrément de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Le CPN Val de Seine s'inscrit au sein du réseau national FCPN (Fédération des clubs connaître et protéger la nature) qui rassemble plusieurs centaines de clubs en France et à l'international. Notre association est également partenaire de plusieurs réseaux régionaux d'Éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) tels que le Graine Île-de-France, éco-école ou partenaire de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB).

Notre engagement écocitoyen nous a conduit à impulser ou à prendre part à des actions de grande envergure telles que :



- « Un enfant, un arbre, une école, un arboretum ».
- « Aux arbres citoyens », plantation d'arbre à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.
- Initier le « nettoyage de printemps ».
- Créateur de « nettoignons la nature ».
- Création en 2011 de l'Espace info énergie du sud Essonne.

Et nous sommes actuellement porteur de projets tels que :

- Semeurs de Biodiversité « Une prairie pour les papillons les abeilles et cie » au sein des établissements éducatifs de l'Île-de-France.
- « PASS' NATURE » : création d'un « chèque éducatif » pour développer la connaissance environnementale dans les espaces naturels de proximité.
- « Du jardin à l'assiette », projet portant sur l'alimentation.

Quels sont les projets que vous menez et les thématiques visées vers les collégiens notamment ?

Partenaire du Département de l'Essonne, notre association contribue depuis de nombreuses années à l'éducation à l'environnement et au développement durable l'éducation à l'environnement et au développement durable en direction des collégiens du territoire.

Un catalogue "Curieux de nature" à destination des collégiens est ainsi disponible pour nous solliciter, dans le cadre des interventions au sein des établissements scolaires.

Un panel de 27 animations alliant nature, environnement et développement durable est aujourd'hui proposé aux enseignants et élèves essonnien.

Notre approche pédagogique consiste à favoriser la mise en pratique des savoirs abordés : nous sommes convaincus que faire par soi-même permet un meilleur apprentissage et un plus grand épanouissement. Par ailleurs, les savoir-être, en lien avec le respect de la nature et des autres, sont au cœur de notre transmission.

Parmi nos objectifs pédagogiques, nous souhaitons que les élèves acquièrent une meilleure connaissance de leur environnement et des enjeux du dérèglement climatique. Au travers d'outils adaptés, nos interventions visent à inviter les jeunes à devenir des acteurs de la protection de l'environnement et à adopter un comportement éco-citoyen au quotidien.



Dans cette dynamique, les **clubs Développement durable des collèges** ont une place particulière de par l'engagement des référents et des élèves participants.

Comment le CPN Val de Seine agit pour développer ces animations de sensibilisation sur le territoire ?

Agissant aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, notre volonté a toujours été de faire découvrir

au plus grand nombre notre environnement et les richesses du territoire essonnien.

Notre programme associatif comprend :

- des interventions en milieu scolaire et périscolaire ;
- des actions auprès des familles ;
- des sorties, expositions et opérations de protection de la nature ;
- des événementiels destinés au grand public.

Pour contribuer à la découverte du Sud Essonne en particulier, notre association a édité « Une échappée sur la trame verte et bleue d'Étampes au Plessis-St-Benoist », décrivant la géologie et la biodiversité des vallées de la Chalouette et de la Louette.

Chaque année, à l'occasion de la Fête de la Nature, nous animons un temps fort de sensibilisation à la nature.

En lien avec le Conseil municipal jeunes de la ville d'Étampes, nous organisons un ramassage de déchets, dans le cadre de l'**opération Essonne verte Essonne propre**.

Nous développons actuellement un Club nature destiné aux adolescents et adultes. Notre offre est variée avec des thèmes nature, des activités manuelles et de terrain ou des sorties découvertes dans le sud Essonne.

Engagé dans l'accompagnement au changement climatique, quelles sont vos actions pour contribuer à la stratégie 2023-2030 de transition écologique portée par le Département ? Quels sont pour vous les défis et les opportunités qui émergent ?

Les ambitions écologiques pour l'Essonne, dans le cadre de la **stratégie 2023-2030 de transition écologique portée par le Département**, nous ont permis d'avoir un document de référence pour les 7 années à venir, qui se traduit à la fois par un diagnostic et des actions concrètes.

La 2^e des 15 actions, dédiée à la sensibilisation de tous les élèves essonnien aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité, nous concerne tout particulièrement.

D'ores et déjà inscrits dans cette dynamique, nous souhaitons encore augmenter nos interventions à destination des collégiens afin que chaque élève puisse bénéficier d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, à la biodiversité et plus largement à la transition écologique, face aux enjeux du changement climatique.

Nous pensons aussi que les chantiers nature et la création d'aires éducatives peuvent être des supports de découverte et d'engagement citoyen.

Dans quelle mesure le CPN Val de Seine participe-t-il aux Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des nations unies (ONU) ?

Depuis sa création, le CPN Val de Seine adopte la devise mondiale « Protéger globalement, agir localement ».

Si nous souhaitons préserver notre planète pour les futures générations et agir au plus près de notre environnement, il nous apparaît indispensable de mettre en place des programmes d'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) pérennes en direction des plus jeunes.

Et dans ce sens, sur les 17 résolutions initiées par l'Organisation des nations unies, la 4^e concernant l'éducation de qualité nous semble être la clé de voûte de toutes les orientations, car elle assure pour tous les habitants de la terre les bases indispensables de tout développement durable.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour l'association ? Envisagez-vous des partenariats et collaborations futurs en Essonne ?

Notre association porte dans son éthique l'esprit de réseau. La complémentarité des actions est au cœur de nos priorités.

De nombreux partenaires nous ont déjà fait confiance et sans être exhaustif, nous pouvons citer : le Parc régional du Gâtinais Français (PNR du Gâtinais), le Conseil régional au travers du Pass'Nature, Atouts Groupe, le centre Mione du Domaine départemental de Chamarande, les villes de Lardy, de Pussay, d'Étampes, de Grigny et bien d'autres...

Dans cet esprit, notre association a la volonté de nouer des collaborations fortes sur le territoire essonnien. Ainsi en partenariat avec l'île de loisirs d'Étampes, nous créerons un temps fort lors de la Fête de la nature 2024, associant les établissements scolaires et le périscolaire, la Communauté d'agglomération de l'Étampois sud Essonne, les associations locales...

Dernièrement nous avons conclu un partenariat avec le SIREDOM pour sensibiliser les scolaires à la gestion des biodéchets et au gaspillage alimentaire.

Avec la reconnaissance de l'Académie de Versailles, nous souhaitons être aux côtés du monde de l'éducation aussi bien scolaire que périscolaire et particulièrement dans l'étape cruciale qu'est le collège, pour accompagner de la manière la plus pertinente les écocitoyens de demain.

Semons ensemble à tout vent pour les générations futures !

L'équipe du CPN Val de Seine

[Plus d'informations](#)



Avec son Plan Éco-ambition 91, L'Essonne innove avec des « cours nature » dans ses collèges



Le Département a récemment lancé son programme novateur de désimperméabilisation des sols, inscrit dans le cadre du plan Éco-ambition 91.

Cette initiative vise à créer des espaces extérieurs plus respectueux de l'environnement pour faire face aux enjeux climatiques. Deux établissements, les collèges Les Dînes Chiens à Chilly-Mazarin et Emile-Auvray à Dourdan, ont déjà bénéficié de ces transformations cet été.

Le principal objectif de ces chantiers est de végétaliser et désimperméabiliser les cours d'écoles. Il s'agit de transformer les surfaces imperméables en surfaces capables d'infiltrer les eaux de pluie et de créer ainsi les conditions favorables au cycle de l'eau et de la biodiversité. Actuellement, les surfaces imperméables empêchent l'infiltration des eaux de pluie dans les sols, contribuant au risque

de surcharge des réseaux d'eau publics en cas d'inondation. La végétalisation quant à elle apporte de la fraîcheur, toujours appréciable en cas de montée des températures. Ces îlots de fraîcheur urbains visent aussi à sensibiliser les collégiens aux conditions climatiques actuelles et à renforcer leur connexion à la nature.

Pour le collège de Chilly-Mazarin, une surface végétalisée de 965 m² a été créée en utilisant un matériau novateur appelé « urbalith ». Ce revêtement minéral perméable à base d'eau ne fait pas usage d'hydrocarbures, contrairement aux enrobés classiques. En totalité, ce collège disposera d'un espace de classe extérieur d'environ 100 m². Une seconde phase de travaux est prévue pendant les vacances de la Toussaint, au cours de laquelle 75 arbres de haute tige seront plantés, portant ainsi la surface végétalisée totale à 1 310 m².

De même, au collège Émile-Auvray à Dourdan, une surface végétalisée renouvelée de 1 187 m² a été réalisée, complétée



d'une surface en enrobé perméable de 1 809 m². Une seconde phase de travaux est également prévue entre la mi-octobre et début novembre prochains, au cours de laquelle 11 arbres de haute tige seront plantés, portant la surface végétalisée totale à 1 362 m².

Ces initiatives des « cours nature » démontrent l'engagement du Département de l'Essonne en faveur de la transition écologique

et du développement durable. Elles contribuent ainsi à un environnement éducatif positif, plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité et adapté au changement du climat pour les générations futures. D'autres collèges, seront également concernés par ces transformations, pour la période de 2024-2028.

[Plus d'informations](#)

Congrès français de la nature



(14h-17h30) au théâtre de Fontainebleau, dans le cadre de la célébration des 75 ans de l'UICN, en remplacement de la date initialement prévue du 16 novembre.

Le congrès sera précédé, le mardi 14 novembre de 9h à 12h30 au château de Fontainebleau, d'un événement international de haut niveau coorganisé avec le ministère de la Transition écologique, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le Secrétariat international de l'UICN.

Ces deux événements sont coordonnés avec l'organisation d'une réunion du Conseil international de l'UICN du 13 au 15 novembre 2023 permettant de bénéficier de la présence de la Présidente, des Conseillers régionaux et des Présidents des commissions d'experts de l'UICN.

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) organisera son prochain Congrès français de la nature, le mardi 14 novembre prochain

Cet événement sera l'opportunité de célébrer ensemble l'anniversaire de notre Union, de commémorer ses 75 ans d'action depuis sa création à Fontainebleau. Il s'agira également de préparer ensemble le prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN qui se tiendra en octobre 2025, et de s'inscrire dans la mise en œuvre des objectifs 2030 du nouveau cadre mondial de la biodiversité et de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité.

[Plus d'informations](#)



Sécheresse en Essonne : la nécessité de projets durables face aux dégâts



La sécheresse de juillet 2022 a laissé des séquelles dans plusieurs régions de France, et l'Essonne ne fait pas exception. Récemment, le Ministère de l'intérieur a publié un arrêté,

reconnaissant l'état de catastrophe naturelle pour plus de mille communes en France, dont cinq en Essonne : Igny, Orsay, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Villiers-le-Bâcle.

Cette reconnaissance est une étape cruciale pour les résidents touchés, leur permettant de réclamer une indemnisation pour les dommages causés par les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Cet épisode met en évidence la nécessité de projets durables et de pratiques de gestion de l'eau efficaces pour atténuer les effets futurs de la sécheresse. La transition vers une utilisation plus rationnelle de l'eau et des méthodes de construction résistante aux conditions climatiques de plus en plus changeant devient cruciale pour pouvoir adapter le territoire aux effets du changement climatique.



Pour y répondre, plusieurs outils et stratégies sont à notre disposition notamment la gestion des eaux pluviales, l'aménagement urbain durable, les énergies renouvelables, la conservation de la biodiversité, l'éducation et la sensibilisation, etc. Tous ces éléments contribuent à créer un environnement plus résilient face aux changements climatiques. Parmi eux, la désimpermeabilisation des sols se distingue comme un outil essentiel.

[Plus d'informations](#)

Appels à projets

Une agriculture de proximité pour une transition écologique en Île-de-France



• favoriser la coopération inter-acteurs pour réduire l'impact environnemental.

il s'agit d'une invitation à contribuer à la transition écologique de l'Île-de-France.

Il représente bien plus qu'une simple opportunité financière,

[Plus d'informations](#)

L'Île-de-France s'engage pleinement dans la transition écologique en lançant un appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Cet AMI vise à dénicher et à soutenir des projets innovants dans le domaine de l'agriculture urbaine et périurbaine. Qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises, d'associations ou d'autres acteurs, tous sont invités à participer à cette aventure environnementale.

Les objectifs poursuivis par cet AMI sont nombreux :

- dynamiser l'agriculture urbaine dans la région,
- préserver les sols fertiles,
- encourager des projets innovants,



© Getty Images

Appels à projets

DECARB IND+ : décarboner les sites industriels pour réduire les émissions de GES



L'industrie joue un rôle crucial dans les émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour atteindre les objectifs de réduction des émissions, une action significative est nécessaire.

C'est dans ce contexte que l'appel à projets DECARB IND+ a été lancé, visant à décarboner de manière profonde des sites industriels en France.

L'objectif de cet appel à projet est clair : réduire les émissions de GES des sites industriels, plus précisément, les projets soutenus doivent permettre une réduction d'au moins 40 % des émissions annuelles de GES directes.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'appel à projets s'appuie sur différents leviers de décarbonation :

- Efficacité énergétique : encourager les pratiques et les technologies visant à optimiser l'utilisation de l'énergie dans les processus industriels ;



- électrification des procédés : promouvoir l'utilisation de l'électricité dans les processus industriels pour réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Les projets éligibles doivent présenter un montant d'investissement minimal de 50 millions €.

[Plus d'informations](#)

« Un océan de solutions » : l'appel à projets pour la préservation des océans



les changements globaux d'origine humaine impactant les océans, tout en identifiant des solutions pour leur protection et la préservation de leurs services écosystémiques.

Ces recherches, soutenues par le programme prioritaire de recherche (PPR) océan et climat, d'envergure, audacieuses, et tournées vers l'avenir, contribueront ainsi à l'amélioration des connaissances fondamentales de l'océan et à l'identification d'innovations dans divers domaines.

Cet appel à projets est structuré autour de 7 grands défis, allant de la prévision des impacts climatiques en Outre-mer, à l'amélioration de la protection des milieux marins, en passant par le développement durable des ressources océaniques. Les projets devront se positionner sur l'un de ces défis majeurs et répondre aux critères spécifiques, avec un financement pouvant atteindre 1,5 million €. Les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche joueront un rôle central dans la coordination des projets, qui devront également associer au moins deux établissements partenaires pour promouvoir la recherche collaborative.

[Plus d'informations](#)

Le nouvel appel à projets « Un océan de solutions - vague 2 » est lancé pour financer des projets de recherche interdisciplinaires. Ils visent à évaluer et anticiper



@Getty Images

Un nouveau fonds mondial pour la biodiversité



Un nouvel espoir émerge pour la préservation de la biodiversité grâce au récent lancement du Fonds-cadre mondial pour la biodiversité. Cette initiative a été dévoilée lors de l'assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à Vancouver au Canada. Son objectif principal est de soutenir le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal. Ce cadre ambitieux vise à stopper la perte de biodiversité d'ici 2030, et à orienter la nature vers la régénération, d'ici 2050.

L'importance cruciale de la biodiversité dans les systèmes agroalimentaires ne peut être sous-estimée. Elle

englobe les plantes cultivées, les animaux élevés, les espèces forestières et aquatiques récoltées, et bien d'autres éléments. Plus de la moitié des objectifs visés sont directement liés aux secteurs agroalimentaires. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO supervise quatre indicateurs clés dans ce domaine : la restauration des écosystèmes, les stocks de poissons, les zones d'agriculture durable, et la gestion responsable des forêts.

La transformation des systèmes agroalimentaires pour les rendre plus durables est au cœur de la préservation de la biodiversité. Elle implique la diversification de la production en intégrant plusieurs espèces, races ou variétés, ainsi que la promotion



de la diversité des habitats au sein des paysages locaux et marins. Ces initiatives soutiennent non seulement l'action climatique, mais renforcent également la résilience, améliorent les moyens de subsistance, ainsi que la sécurité alimentaire et la nutrition.

La sauvegarde de la biodiversité

est une priorité mondiale. Ce Fonds cadre mondial ouvre de nouvelles perspectives pour la régénération de la nature et la protection de notre planète.

[Plus d'informations](#)

Le mois de l'économie sociale et solidaire



et l'utilité sociale appliquée au monde de l'entreprise.

En effet, l'ESS est plus qu'une simple économie car elle incarne des valeurs de solidarité, de durabilité et de responsabilité sociale. En novembre, un grand nombre d'événements sur tout le territoire est proposé pour vous permettre de découvrir ou re-découvrir cet environnement.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur les activités, les compétences et les projets portés par des acteurs de l'ESS ? L'occasion vous est offerte de découvrir, durant cette période, le mois des acteurs qui font l'économie sociale et solidaire.

[À découvrir](#)

Novembre marque le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), un mois dédié aux acteurs qui façonnent et œuvrent en faveur de cette approche éthique et morale fondée sur la solidarité



© Getty Images



G20 2023 : un pacte mondial pour un avenir durable et équitable.



Les 9 et 10 septembre derniers, le G20 a marqué un tournant décisif dans la reconnaissance de l'urgence climatique. Sous le titre « Pacte de développement vert pour un avenir durable », les leaders mondiaux se sont réunis pour discuter des défis environnementaux et climatiques auxquels

la planète est confrontée. Ils ont reconnu que la prospérité des générations présentes et futures dépend de nos choix actuels en matière de développement durable et d'autres domaines.

À mi-parcours, les évaluations ont révélé que seules 12 % des cibles des objectifs de développement durable (ODD) étaient en bonne voie d'être atteintes, suscitant des inquiétudes quant à la réalisation des objectifs, d'ici 2030.

Le G20 a décidé de mettre en œuvre avec davantage de détermination et d'engagement le programme de développement durable, à l'horizon 2030. Cette décision vise à accélérer considérablement les progrès en vue de bâtir un avenir meilleur pour les générations futures.

Dans ce cadre plusieurs mesures ont été adoptées.

- La réaffirmation de l'engagement de l'Accord de Paris sur le climat. Les dirigeants ont réitéré leur détermination à lutter contre les changements climatiques en soulignant l'importance de contenir l'élévation de la température mondiale nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, avec un objectif à 1.5°C.

- L'urgence à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les leaders mondiaux se sont engagés à diminuer rapidement et durablement les émissions

mondiales de GES de 43 %, d'ici 2030, par rapport à 2019.

- La lutte contre la pollution plastique, en particulier dans les océans, doit être renforcée avec l'objectif d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, d'ici la fin 2024.

Ainsi, le G20 s'engage à mobiliser des financements accessibles, adéquats et abordables en faveur des pays en développement, pour surmonter les obstacles à la mise œuvre du programme 2030. Il appelle également les pays développés à respecter pleinement leurs engagements en matière d'aide publique au développement, un élément essentiel pour compléter les différents financements.

[Plus d'informations](#)



G20 et les Objectifs de développement durable : l'éducation, la technologie et la culture au cœur du développement durable



L'importance des apprentissages fondamentaux, tels que la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences socio-émotionnelles, est tant que base essentielle de l'éducation et de l'employabilité, est fondamentale.

De plus le G20 a exprimé sa volonté de tirer parti des opportunités offertes par les technologies pour réduire les fractures numériques à l'échelle mondiale. Il a également montré son soutien aux établissements et enseignants pour les aider à s'adapter aux évolutions technologiques, y compris l'intelligence artificielle.

L'accent a été mis sur l'élargissement de l'accès à un enseignement et une formation techniques et professionnels de qualité, ainsi que sur la promotion d'une collaboration scientifique ouverte, équitable et sûre, favorisant la mobilité des étudiants, d'enseignants, des chercheurs et des scientifiques entre les instituts et établissements d'enseignement supérieur.



Par ailleurs, la culture est reconnue comme un facteur de transformation, sa pleine reconnaissance et sa protection doit être assurée. Il a souligné l'importance de lutter contre le trafic illicite de biens culturels, d'encourager la diplomatie culturelle et les échanges interculturels.

Enfin, le rôle du tourisme et de la culture dans le développement durable a également été souligné, avec la feuille de route de Goa pour le tourisme en tant que vecteur de la réalisation des ODD.

[Plus d'informations](#)

Diagnostic alarmant : sept des huit limites planétaires dépassées



Une récente étude publiée dans la revue Nature a révélé une situation alarmante : sept des huit limites planétaires cruciales pour la stabilité et la santé de notre planète ont déjà

été franchies, mettant en péril l'équilibre du système terrestre ainsi que la santé des espèces, y compris la nôtre.

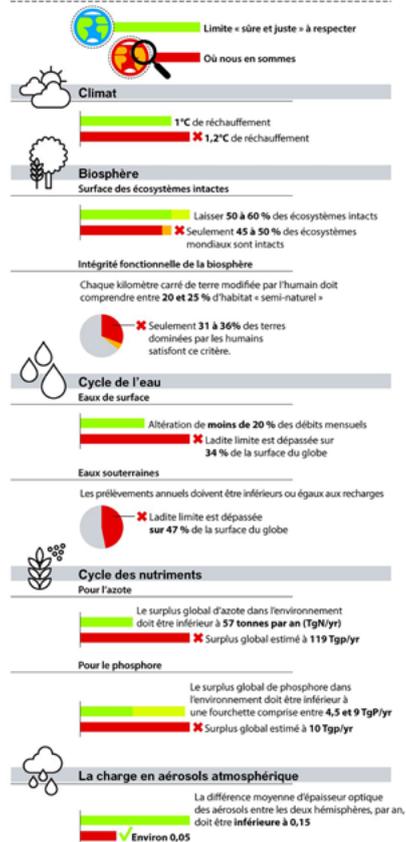
Cette étude, menée par une équipe internationale de plus de quarante chercheurs, a pour la première fois défini un ensemble de limites jugées « sûres et justes » à ne pas dépasser afin de préserver notre planète. Les résultats sont préoccupants, soulignant le fait que nous nous trouvons à un point critique où le risque de déstabilisation de l'ensemble de la planète est imminent.

Les « limites » planétaires représentent des seuils au-delà desquels la déstabilisation des processus terrestres peut avoir des conséquences dangereuses et irréversibles pour la biodiversité et les écosystèmes. Depuis près de quinze ans, la communauté scientifique se penche sur ces limites cruciales.

Les résultats sont accablants, avec des signaux d'alarme clairs indiquant des limites déjà franchies. Ces conclusions mettent en évidence la nécessité pressante de redoubler d'efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, restaurer les écosystèmes, préserver les ressources en eau et adopter des pratiques durables.

[Plus d'informations](#)

7 DES 8 LIMITES « SÛRES ET JUSTES » DU SYSTÈME PLANÉTAIRE SONT DÉPASSÉES



Source: Revue Nature

Évaluer la durabilité de votre commune ou EPCI avec l'Observatoire des ODD



Découvrez dès maintenant l'Observatoire francilien des objectifs de développement durable (ODD). Cette plateforme, développée par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEAT), vous offre un accès gratuit à des informations essentielles sur la durabilité de votre commune. Vous y trouverez des données sur les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, les modes de déplacement, et bien plus encore.

L'Observatoire francilien des ODD propose également des outils interactifs, notamment des cartographies dynamiques à différentes échelles (communale, EPCI, régionale), des portraits de territoires pour une vision synthétique des indicateurs, et un catalogue de projets locaux inspirants en lien avec les ODD.

[Plus d'informations](#)



© Getty Images

Agenda

COP 28 : un sommet crucial pour l'avenir de notre planète



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Du 30 novembre au 23 décembre prochains, Dubaï accueillera la 28^e conférence des parties sur les changements climatiques (COP). Cet événement international rassemblera

les pays signataires de la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

La présidence émiratie de la COP 28 a exprimé son engagement à mettre en lumière trois axes majeurs.

- Le premier « Global Stocktake » (bilan mondial) : une attention sera portée sur l'évaluation globale des progrès réalisés dans la lutte contre le changement climatique. Cela permettra de mesurer l'efficacité des actions entreprises jusqu'à présent.
- La transition énergétique : il s'agira d'engager des solutions visant à accélérer la transition vers des sources d'énergie plus propres et durables. Cette transition est essentielle pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.



- La solidarité Nord-Sud : Enfin, un point essentiel de l'agenda sera la promotion de la solidarité entre les pays industrialisés (du Nord) et les pays en développement (du Sud). Cela inclut notamment des discussions sur le financement de l'adaptation et la gestion des pertes et dommages liés au changement climatique.

La COP28 représente une opportunité essentielle pour relever les défis majeurs du changement climatique. Cette conférence jouera un rôle déterminant dans la voie vers un avenir plus durable.

[Plus d'informations](#)

« J'agis, je plante » : ensemble pour la biodiversité !



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



15 VIE
TERRESTRE

Le **Fonds pour la nature et l'homme (FNH)** agit pour une biodiversité préservée et des solutions écologiques durables. Parmi les cinq programmes portés, « j'agis, je plante » vise à encourager la plantation d'arbres et d'arbustes pour soutenir la biodiversité. L'initiative invite chacun d'entre nous à participer, que l'on soit un expert en jardinage ou un amateur. Voici quelques étapes clés pour rejoindre ce mouvement :

« j'agis, je plante » vise à encourager la plantation d'arbres et d'arbustes pour soutenir la biodiversité. L'initiative invite chacun d'entre nous à participer, que l'on soit un expert en jardinage ou un amateur. Voici quelques étapes clés pour rejoindre ce mouvement :

- Découvrir les ressources pratiques : le kit et les tutoriels vidéos contiennent toutes les informations utiles pour bien préparer et réaliser votre plantation.

- Choisir quoi planter : 4 types de plantations sont proposés. Cette diversité permet de s'adapter aux différents environnements et conditions climatiques.

- Prendre soin de la plantation et observer le retour de la biodiversité dans son environnement.

Le FNH rend l'adhésion à cette initiative encore plus accessible en fournissant un kit pour vous aider à démarrer.

[Télécharger le kit](#)



Agenda

Le Festival des solidarités d'Orsay : un événement tourné vers un monde plus juste



Du 17 novembre au 1^{er} décembre prochains, le Festival des Solidarités à Orsay ouvrira ses portes pour une nouvelle édition, offrant aux habitants une opportunité exceptionnelle

de découvrir le monde de la solidarité à travers une variété d'activités. Films inspirants, débats stimulants, concerts envoûtants, spectacles captivants, expositions artistiques et animations pédagogiques viendront rythmer cet événement.

Depuis 2009, la Ville d'Orsay se joint au Festival des solidarités, un rendez-vous national qui vise à sensibiliser le public à l'importance de la solidarité. Dans une atmosphère conviviale et créative, ce festival offrira une occasion unique de parler de solidarité d'une manière différente, sans clichés ni misérabilisme. Il s'agit de sensibiliser les participants à des questions qui leur tiennent

à cœur, tout en touchant de nouveaux publics qui sont moins familiers avec ces enjeux.

Bien plus qu'un simple événement, le Festival est une célébration de l'engagement citoyen et de la volonté de créer un impact positif dans notre société. Rejoignez cet événement engagé pour soutenir la solidarité sous toutes ses formes et contribuer à un monde meilleur.

[Plus d'informations](#)



La semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)



Au mois de novembre de chaque année, une initiative est lancée à travers l'Europe pour sensibiliser les citoyens, les entreprises, les établissements scolaires, les associations

et les organisations à la nécessité de réduire les déchets et de préserver ainsi notre planète. Coordonnée en France par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) est un événement phare qui vise à mettre en lumière les pratiques de production et de consommation durable.

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, de nombreuses initiatives sont dédiées à la sensibilisation et à l'action en faveur de la réduction des déchets. Temps fort de mobilisation, elle offre une occasion unique de rassembler des acteurs de tous horizons pour réfléchir et agir pour réduire notre empreinte écologique en limitant considérablement la production de déchets.

En effet, d'après l'ADEME, plus de 3/4 des déchets dans nos poubelles d'ordures ménagères n'y ont pas leur place. Ils pourraient être valorisés en étant mieux triés, compostés ou apportés aux lieux appropriés.

Ainsi, des solutions existent pour jeter moins et mieux, comme :

- faire le tri dans ce qu'on achète ;
- ne rien gaspiller ;
- faire durer ;
- avant de jeter, penser réemploi ;
- valoriser tout ce qu'on peut ;
- déchets spécifiques : à chacun sa filière.

Cette semaine permet de faire connaître les solutions déjà existantes et de favoriser leur adoption à grande échelle.

[Plus d'informations](#)

